

PARC DE L'ÎLE MELVILLE

La direction générale scindée en deux

L'élection de Marie-Louise Tardif incite le conseil d'administration à revoir son organigramme

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La direction générale du Parc de l'Île Melville sera dorénavant assumée par deux personnes. Mercredi matin, le conseil d'administration a confirmé l'embauche de Michel Lefebvre, qui deviendra responsable des opérations et des immobilisations, de même que Guylaine Boisvert, nouvelle directrice à l'accueil et aux réservations.

L'élection de Marie-Louise Tardif comme députée de la Coalition avenir Québec dans le comté de Lavoie - Saint-Maurice a provoqué ce remaniement de l'organigramme. Le seul fait que le conseil d'administration ait convenu qu'il faudrait dorénavant deux personnes pour abattre le boulot à la direction générale donne une idée du travail accompli par cette bachelière en génie forestier au cours des douze dernières années. «Elle est arrivée dans une entreprise presque moribonde et elle en a fait un succès», résume Gilles Lamarche, président du conseil d'administration de l'organisme. «Ça fait l'envie de bien des organisations!» Marie-Louise Tardif est arrivée à la direction générale du Parc de



La passation des pouvoirs se déroulera en douceur au Parc de l'Île Melville de Shawinigan. De gauche à droite: Guylaine Boisvert (directrice, accueil et réservation), Michel Lefebvre (directeur, opérations et immobilisations), Marie-Louise Tardif (ex-présidente - directrice générale) et Gilles Lamarche (président du conseil d'administration).
—PHOTO: STÉPHANE LESSARD

l'Île Melville en novembre 2006, alors que l'attraction traversait une véritable crise financière. En décembre 2005, le conseil municipal avait même adopté une résolution pour cautionner une nouvelle marge de crédit à l'organisme, qui passait ainsi de 30 000 \$ à 255 000 \$ afin de pouvoir garder la tête hors de l'eau. «En arrivant en poste, j'ai regardé ce qui rapportait et ce qui ne rapportait pas», explique Mme Tardif. «Toutes les activités ont été revues. Nous avons augmenté les ressources de celles qui rapportaient, par exemple D'Arbre en arbre, les embarcations nautiques, varié les types d'hébergement... En tourisme, ça prend de l'innovation.» Rapidement, le Parc de l'Île Melville est devenu une organisation rentable, qui dégage des profits

annuels de 200 000 \$ à 300 000 \$. Le conseil d'administration est toujours lié à une entente avec la Ville de Shawinigan jusqu'en 2020, qui lui garantit une subvention annuelle de près de 330 000 \$. Actuellement, le Parc de l'Île Melville ne traîne aucune dette; même sa marge de crédit est revenue à zéro. «Depuis quelques années, on fait des surplus grâce à la vigilance de Marie-Louise», encense M. Lamarche, qui cherchera même une façon de lui rendre hommage sur le site. «Elle est capable de couper une cenne en quatre sans mettre en péril l'organisation ou la qualité des services.» La rançon de ce redressement s'est toutefois calculée en heures investies, convient la nouvelle députée: au travail au moins

350 jours par année, à une soixantaine d'heures par semaine. «J'ai commencé à sept jours sur sept pour sauver le bateau», témoigne Mme Tardif. «En tourisme, les exigences sont telles que les employés doivent s'attendre à travailler les fins de semaine et aussi, certains soirs. C'est un irritant. Et quand on travaille au service à la clientèle, ça prend des perles! Ici, on reçoit 90 000 clients par année. Il faut gérer des employés et des plaintes! Quand on veut un salaire et des conditions de travail, ce n'est pas comparable à ce qui peut être offert dans une municipalité ou une grosse entreprise.» En scindant le poste en deux, le conseil d'administration croit pouvoir offrir un horaire un peu plus conventionnel, à 32 heures par

semaine pour chaque personne. «Ça entre dans nos budgets et ça devient plus normal», concède Mme Tardif. «Ce n'est pas normal que quelqu'un travaille sept jours sur sept pendant douze ans, j'en conviens! On ne pouvait pas imposer ça, on ne pouvait pas afficher ça comme poste.»

LAISSER ALLER

Mme Tardif consacrait des heures au Parc de l'Île Melville pendant la dernière campagne électorale. Elle a même participé au processus de sélection pour sa succession. Elle prévoit accompagner les nouveaux dirigeants jusqu'à la fin janvier à un rythme d'une dizaine d'heures par semaine, assurant pouvoir combiner cette transition avec ses nouvelles fonctions à l'Assemblée nationale. «Est-ce que j'aurais été capable de couper le cordon du jour au lendemain?», questionne Mme Tardif. «Sincèrement, non! Quand j'ai été élue, j'étais extrêmement contente, mais pendant les premières semaines, j'ai vécu un deuil. J'étais vraiment très triste. Dans ma tête, j'avais fait le tour, j'étais prête à partir. Mais sur le plan émotif, ça a brassé.» Michel Lefebvre quitte la direction des loisirs de Lac-Beauport pour relever ce défi. De son côté, Guylaine Boisvert a longtemps travaillé dans le milieu touristique, à l'Auberge du lac Saint-Pierre et à la Pourvoirie du lac Blanc particulièrement. Premier défi à court terme, celui du redémarrage de la Station plein air Val-Mauricie, victime d'un grave incendie en mai dernier. Pour cette année, l'accueil se fera dans des roulottes et l'école de ski ne pourra être offerte, ni la location d'équipement en raison de contraintes d'espace.

ENCAN-BÉNÉFICE SILENCIEUX DE LA FONDATION PASTORALE

Exposition publique des articles

NICOLET (MR) — En prévision de son encan-bénéfice en ligne, la Fondation pastorale du diocèse de Nicolet invite la population à une exposition publique des articles qui seront mis aux enchères ce mois-ci. Une centaine de tableaux d'artistes professionnels ou amateurs ainsi que d'autres pièces de collection sont exposés au Centre des arts populaires de Nicolet, jusqu'au 11 novembre. L'encan silencieux se tiendra en ligne les 19 et 20 novembre prochain sur le site de Signature Pro,

administrateur de ce genre d'activités-bénéfices. La fourchette de prix pour les mises de départ se situe entre 15 \$ et 350 \$. Les profits de cet encan-bénéfice serviront à soutenir les projets et les services pastoraux dans le diocèse de Nicolet (paroisses et services diocésains). Toutes les œuvres seront exposées au Centre des arts populaires de Nicolet aux heures suivantes: jeudi 8 novembre: 19 h 30 à 21 h; vendredi 9 novembre: 18 h à 21 h; samedi et dimanche 10 et 11 novembre: 11 h à 16 h.

«Nous invitons les gens à s'inscrire avant le 12 novembre afin de recevoir des alertes sur le début de l'encan-bénéfice et sur le suivi de leurs mises en temps réel, durant l'encan», indique Patricia Lambert, directrice générale de la Fondation. Pour ce faire, il faut transmettre son numéro de messagerie texte (numéro de téléphone cellulaire) ou son adresse courriel ainsi que son nom complet à fondation@diocesnicolet.qc.ca. Des liens seront mis sur le site du diocèse de Nicolet, au moment de l'encan.



Dans l'ordre habituel, on retrouve Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, Patricia Lambert, directrice générale de la Fondation, Germain Drouin, attaché politique du député Donald Martel, président d'honneur de l'encan-bénéfice, Marie Caron, adjointe à la Fondation, Alain Montambeault, préposé à l'accueil et à la sécurité durant l'exposition et Yvon Houle, préposé à l'accueil et à la sécurité durant l'exposition